



## Séparation en cours, déménagement et bébé au milieu

Par **Am0294**, le **30/07/2014** à **17:23**

Bonjour! Je vous remercie tout d'abord pour votre forum.

Je suis dans une situation de séparation avec ma femme depuis le début de l'année, qui avait coïncidé avec mon voyage à l'étranger dans un projet plus ancien d'expatriation (toute la famille devait partir). Nous avons un bébé de 8 mois; mais depuis, nous avons eu plusieurs tentatives de réconciliation, c'est pour cela que nous n'avons toujours pas procédé aux démarches de divorce civil si bien que nous ne vivons plus ensemble; 1- du fait de mon voyage, 2- pour éviter les conflits...jusqu'à trouver un terrain d'entente. J'ai tenté plusieurs médiations : représentant religieux, aînés de la famille...etc mais il y a toujours des désagréments.

C'est moi qui paye encore le loyer et je verse une pension chaque mois et je cherche toujours des nouvelles de ma fille et de mon ex femme pour savoir si elles vont bien et si elles ont besoin de quelque chose et j'essaye d'adoucir le contact et de montrer ma bienveillance et mon désir de les récupérer; même de la où je suis c'est à dire loin de la France. Je suis entré en France il y a quelques mois pour régler les choses et on a trouvé un arrangement mais l'autre partie ne le respecte pas et change à chaque fois le cours des choses. J'ai laissé les portes ouvertes toujours pour la réconciliation...

Cependant je subis de sa part du chantage de ne plus avoir des nouvelles de ma fille, et elle a déjà coupé les infos pendant 1 mois; et elle ne cesse de me chanter avec ça!

Ma question:

- 1- Est ce que ma femme a le droit de me priver d'avoir des nouvelles de ma fille sous prétexte qu'elle est fâchée contre moi? Qu'est ce que la justice peut faire pour ça?
- 2- Est ce qu'elle peut m'accuser d'abandon de famille dans cette situation, sachant que j'ai des preuves de tous nos échanges (mails, texto...etc.) de même avant mon départ, et j'ai des témoins pour les tentatives de réconciliation et des preuves de mes virements bancaires...?
- 3- Qu'est ce que vous me conseillez?

Merci d'avance.